

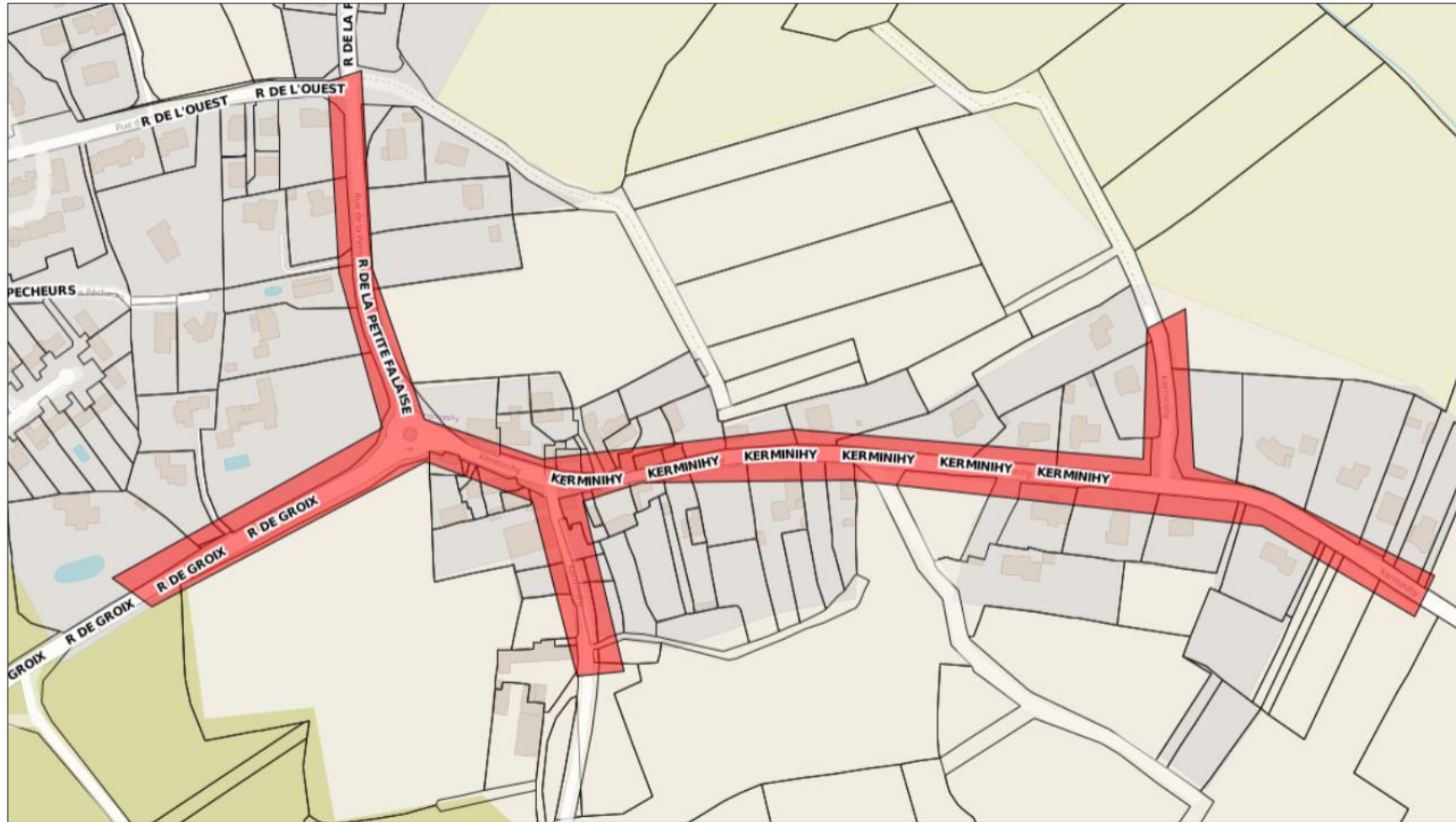


ERDEVEN-Kerminihy

EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES ET RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

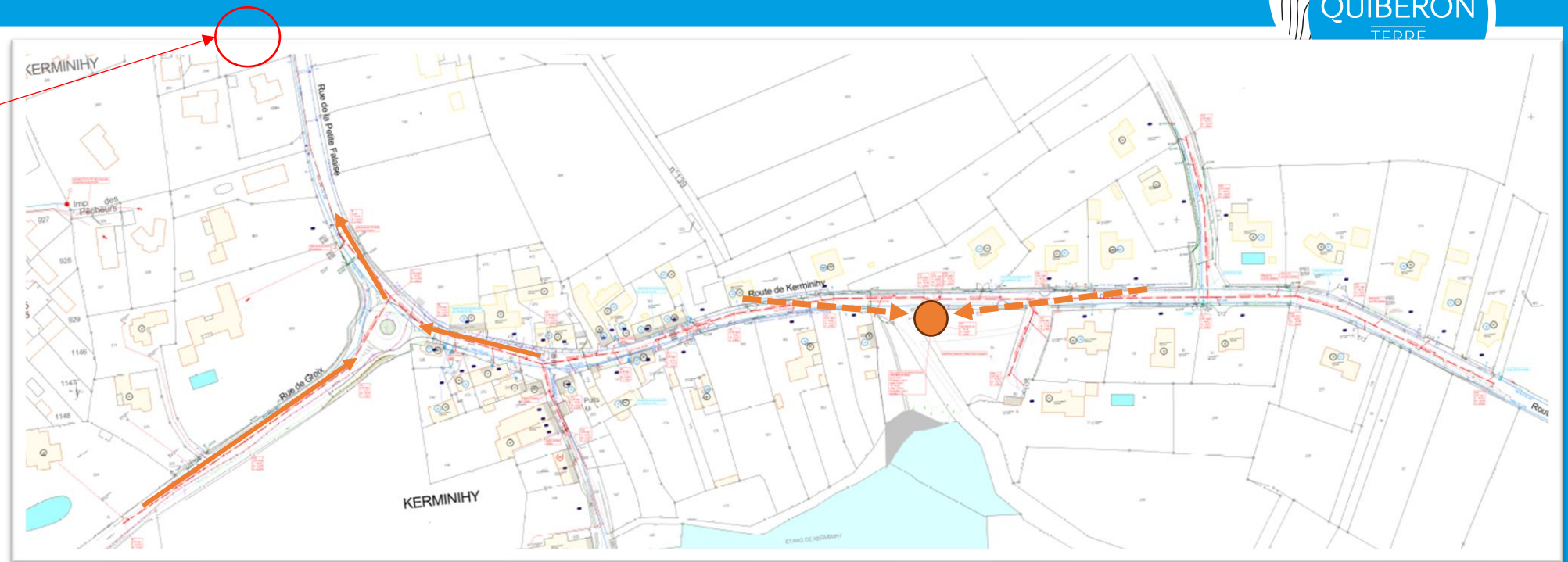
07 OCTOBRE 2024

EMPRISE DES TRAVAUX



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Intervention ponctuelle
Rue de l'Ouest - Rue de
la Petite Falaise



Ces travaux comprennent
Sur 2 bassins versants :

Eaux Usées

- Environ 1000 ml de réseau gravitaire
- 43 branchements d'eaux usées
- Création: 1 poste de refoulement
- 165 ml de réseau de refoulement

Eau potable

- Suppression d'une vieille Fonte
- Reprise 28 branchements d'eau potable

PLAN DE PHASAGE - Entreprise STURNO



Phase Préparation : courant octobre-

contact: M. Martial BONENFANT: 06-74-18-29-37

Démarrage des travaux : début novembre 2024

2 équipes :

Travaux d'eau potable/ ponctuel

- 1 équipe pour réaliser la reprise des branchements eau potable: coupure à prévoir (1/2 journée) :

Durée environ 3 semaines: route non barrée soirs et week-ends

Collecte des déchets: véhicule pourra circuler

Travaux d'assainissement

- 1 autre équipe pour réaliser les travaux d'extension du réseau d'eaux usées

Durée: 2 mois (fin de travaux estimée à fin janvier)

Pas de travaux pendant les vacances scolaires de Noël

Mise en service prévue au printemps 2025

Organisation de chantier



Vigilances particulières:

- Communication:
flyers avec planning distribué aux riverains dans les boîtes aux lettres
- Libérer au plus vite les axes de circulation
- Collecte de ramassage des déchets:
Novembre: la collecte sera normale
Décembre et janvier: information à venir sur le flyer



Photo 1: exemple de cheminements piétons

Entreprise retenue: [STURNO](#)

- Conducteur de travaux: M. Edern SANSEAU (02-97-55-78-50)
- Chef de chantier: M. LORCY

Contact à privilégier pour toutes questions, remarques (avancées du chantier, livraisons, accès...)

Supervision des travaux: [AQTA](#)

M. Julien RAYER : 06-77-03-15-81 julien.rayer@auray-quiberon.fr

Devoirs du propriétaire



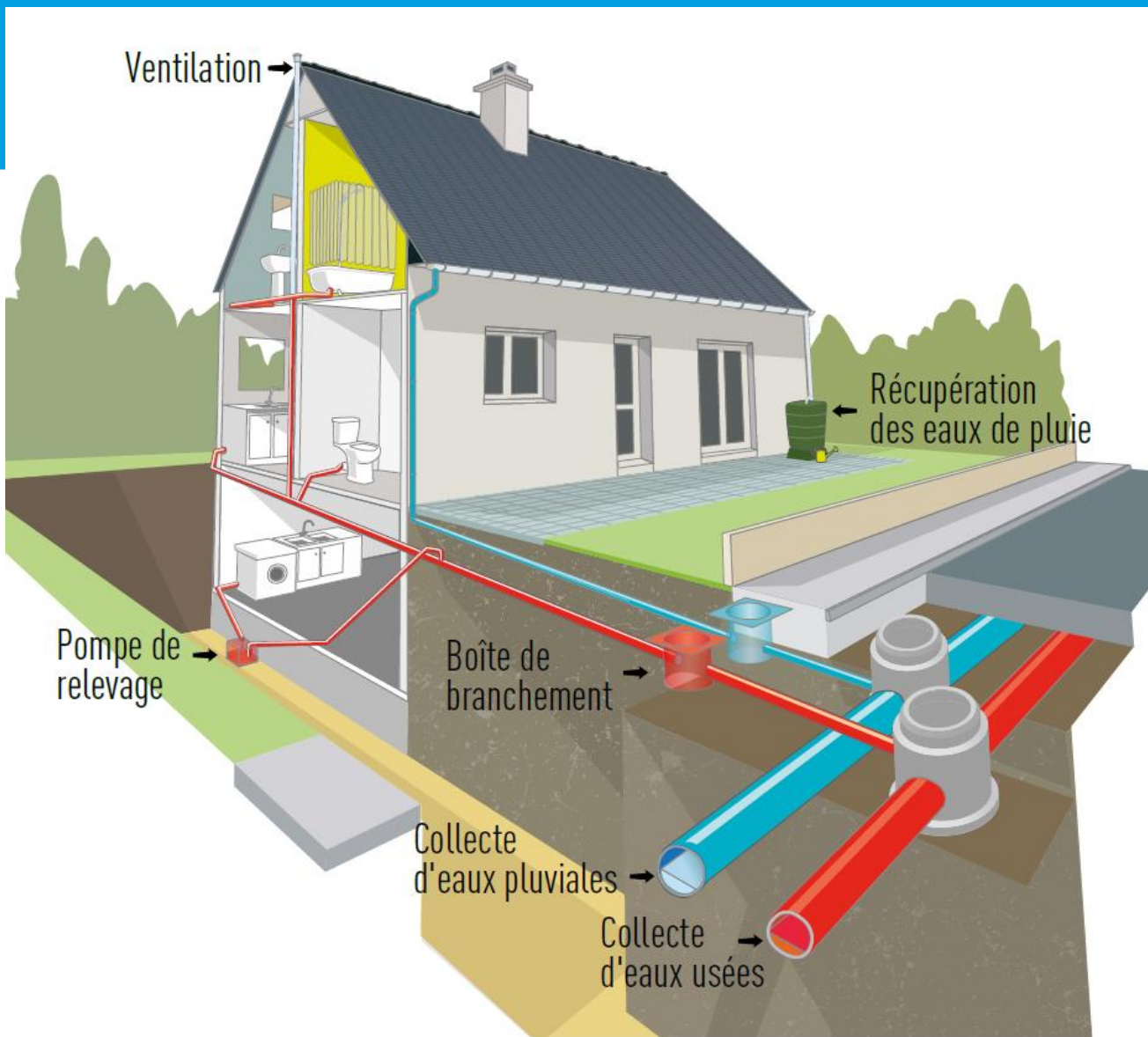
Le délai de raccordement :

Une fois la mise en service de ce nouveau réseau, effective, un courrier sera adressé indiquant la possibilité de procéder au raccordement des installations en partie privative, dans un délai maximum de 2 ans.

Les usagers deviendront assujettis à la redevance d'assainissement dès raccordement au réseau et dépendront du règlement du service Assainissement Collectif.

Attention un contrôle de bon raccordement devra être demandé auprès de VEOLIA (contrôle gratuit).

Une dérogation est possible pour les ANC de moins de 10 ans.



**Vigilance sur le raccordement / séparation
des eaux usées et des eaux pluviales**

Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC)



Depuis le 1er juillet 2012, la PFAC a remplacé la PRE (Participation pour le raccordement à l'Egout) en application de la loi de finances du 14 mars 2012.

Conformément à l'article L 1331-7 du code de la santé publique, la PFAC est applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement, sur le fondement de l'article

L 1331-1 du code de la santé publique, c'est-à-dire :

- les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public – cas des permis de construire
- les propriétaires d'immeubles préexistants à la construction du réseau – cas des extensions de réseau d'assainissement

La PFAC est exigible à la date du raccordement de l'immeuble.

Le montant de cette PFAC a été fixé à 1960 € (tarif en vigueur pour l'année 2024).

Plan de Financement



Dépenses :

Montant prévisionnel des travaux : 449 292,5 € HT (sans les études)
à la charge d'AQTA

Pas de subvention lors d'extension de réseau

Recettes :

PFAC (43 branchements) : 84 280 € TTC

LISTE DES ENTREPRISES DE TRAVAUX (MORBIHAN)

Commune	Nom Entreprise	Contact téléphonique
ARRADON	JARLEGAND	02 97 44 81 97
BAUD	LE GAL Jean Pierre	02 97 51 11 27
BAUD	PAULIC TP	02 97 51 00 12
BAUD	OFFREDO	02 97 51 00 05
BAUD	RIO Loïc TP	02 97 51 02 04
BELZ	LE PENDU Paysage	02 97 55 43 67
BELZ	EVENNO TP	02 97 55 23 41
BERNE	EURL Franck Marion	06 80 52 26 95
BIGNAN	LE DIODIC Didier	02 97 44 26 02
BRECH	GUILLO Philippe	02 97 57 64 07
BRECH	JUSTOME	02 97 56 35 27
BRECH	LE BOULLEC Maçonnerie	02 97 57 64 38
BRECH	ACF TP	07 61 76 92 22 – freddyleroch@gmail.com
BRECH	Les Cigales TP	02 97 57 60 46
CAMORS	NAYEL TP	02 97 39 27 19
CAMORS	TREHIN Maçonnerie	02 97 39 25 49
CAMORS	JAFFRE Thomas	06 61 99 11 01
CAMORS	GUICHARD Anthony	06 03 55 01 60
ELVEN	HERVIO TP	06 87 25 62 78
ERDEVEN	COLLIN Jimmy	06 70 36 90 76
GRAND-CHAMP	GUENANTEN Yannick	06 10 16 33 47
KERVIGNAC	NOVA TP	02 97 36 85 10
LA VRAIE CROIX	LE MEDEC TP	02 97 26 61 34
LANDAUL	AUBAT Environnement	02 97 55 22 74
LANDEVANT	LE BRUCHEC TP	02 97 56 97 40
LAUZACH	TP LE PENHUIZIC	02 97 67 05 13
LOCMARIA GRAND-CHAMP	LE BOULLEC Ronan	02 97 66 64 86
MELRAND	LE ROUZIC TP	02 97 39 53 11
MUZILLAC	TP LE GALLIC	02 97 47 36 13
PLOEMEL	LE MEUT Michel Terrassement	02 97 56 73 89
PLOUAY	Thierry LAVAT	02 97 33 15 31
PLOEMEL	TP2L	06 70 46 94 73
PLUNERET	LE PORT Joseph	02 97 57 71 17
PLUNERET	AUDIC Nicolas	02 97 29 44 79
PLUNERET	JAN Entreprise	02 97 24 00 97
PLUVIGNER	ETA TP OUEST	02 97 24 97 87
PLUVIGNER	A2TP	06 17 59 41 20 – sarla2tp@outlook.fr
PLUVIGNER	SAILLE Jacky	02 97 65 13 82
PLUVIGNER	MOIZAN Jérôme	06 38 95 89 94
PLUVIGNER	DOUBLIER Bâtiment	02 97 56 07 73
RIANTEC	CONOUER et fils	02 97 33 54 17
SAINT NOLFF	CALOU TP	02 97 45 53 36
SENE	ABC Terrassement	02 97 66 53 86

Liste non exhaustive – Mise à jour le 21 juillet 2023



Merci pour votre attention



Auray Quiberon Terre Atlantique

Porte Océane • 40 rue du Danemark • 56400 Auray
02 97 29 18 69